

ACERS

ACERS - INTERVENTIONS

ACERS - COMPÉTITIONS

ACERS - PS 974

ACERS - CS 974



RELATIONS

entre

ACERS - PS 974 et **ACERS - CS 974**

entre

INTERVENTIONS et **COMPÉTITIONS**

POURQUOI UN CLUB DE COMPÉTITIONS ?

Premiers Secours 974

Affiliée à l'Association Nationale des Premiers Secours

ACERS - PS 974

Jean-Claude GUIGUE
19, Rue du Cimetière
97460 Saint-Paul
acers.ps974@yahoo.fr



06.92.65.18.66



faire que l'avis d'un chien sauve la vie d'un homme

ACERS - PS 974

ACERS - INTERVENTIONS

PRÉSENTATION SOMMAIRE

HISTORIQUE

La création d'une Association de Recherche et de Sauvetage est née de la rencontre de deux passionnés, amoureux du chien et de sa mise en valeur par son éducation et son utilité au service des Hommes : **Michel ECKERT** (qui assurera le rôle de Conseiller Technique et Responsable des Formations) et moi-même, **Jean-Claude GUIGUE** (qui assurera la fonction de Président de l'Association).

L'Association a été déclarée à la Préfecture le 25 avril 2000 et le Journal Officiel du 17 juin 2000 publie, en page 2882, la création de l'**ACERS** (Association Cynophile pour l'Education à la Recherche et au Sauvetage) dont l'objectif est **l'éducation de chiens et la formation d'équipes opérationnelles pour effectuer des missions entièrement gratuites de recherche de personnes égarées (Pistage ou Questage) ensevelies ou en situation de catastrophe** (Décombres)

Suite à la réforme de la législation et à la modernisation de la Sécurité Civile en matière de Secours pour les Associations, l'**ACERS** a obtenu en juin 2007 son affiliation à l'Association Nationale des Premiers Secours sous la dénomination **ACERS - PS 974** (Premiers Secours de La Réunion pour les Recherches Cynophiles)

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DES PRINCIPES DE RECHERCHES CYNOPHILES

Les trois principes de recherche sont abordés par l'Association pour l'éducation des chiens :

Le Pistage : le chien (en harnais et longe) recherche une victime à partir d'une odeur de référence (vêtement non lavé par exemple, ...) et au départ d'un point chaud (endroit où la victime aurait été vue pour la dernière fois).

Le principal souci de cette méthode est la pollution de la piste provoquée par :

- ✓ Le délai d'attente trop long entre la disparition et l'engagement des recherches,
- ✓ Les facteurs climatiques ou météorologiques : soleil, vent, pluie, ...
- ✓ L'environnement et zone de recherche : site rural, site urbain, ... population, gaz d'échappement, ...

- ✓ La nature du support de piste : petite végétation, chemin de terre, route goudronnée, trottoir, ...
- ✓ La possibilité de suivi de piste : accessibilité du terrain, relief accidenté, circulation, ...
- ✓ Le mélange des odeurs par les personnes cherchant avant l'arrivée des équipes cynotechniques, ...
- ✓ Etc. ...

Le Questage : Il n'y a pas de suivi d'effluves matérialisant une piste. Le chien recherche librement une présence humaine dans une zone délimitée et sans présentation d'une odeur de référence.

- ✓ Un découpage de la zone en secteurs permettant d'effectuer un quadrillage efficace est généralement nécessaire,

Les Décombres : Suite à une catastrophe (séisme, effondrement d'immeuble, ...) le chien recherche une présence humaine dans une zone délimitée (qui pourra être découpée).

L'équipe ne possède aucun indice et la recherche est du type Questage mais avec des difficultés supplémentaires :

- ✓ Franchissement d'obstacles,
- ✓ Évolution sur supports instables ou agressifs : verre cassé, fils électriques, huiles, hydrocarbures, ...
- ✓ Odeurs perturbatrices : gaz, odeurs de sang ou de cadavres, ...
- ✓ Bruits et ambiance inhabituels : cris, pleurs, appels au secours, attroupements, sirènes, ambulances, marteaux-piqueurs, engins de déblaiement, ...
- ✓ Etc. ...

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'**ACERS - PS 974** comprend deux catégories de Membres :

- **Les Membres Opérationnels :**

Avec leurs chiens, ils forment les Équipes Cynotechniques Opérationnelles de Recherche après avoir réussi aux épreuves du **CAROP** : Certificat d'Aptitude à la Recherche Opérationnelle de Personnes.

L'**ACERS - PS 974** a l'exclusivité de son Certificat interne, avec passage des épreuves suivant deux modules :

- ✓ un **Module de Recherche Cynophile** jugé par un spécialiste reconnu (Patrick Villardry, juge de Sauvetage de la Société Centrale Canine de Métropole est généralement pressenti).
- ✓ un **Module Secourisme et Sauvetage** jugé par un spécialiste (un formateur de la Croix Rouge Française est normalement pressenti).

- **Les Membres Bienfaiteurs :**

Ils apportent à l'Association (dont les subventions sont pratiquement inexistantes) un soutien moral et surtout un soutien pécuniaire qui permet l'organisation de formations, l'achat de matériel, ...

Pour devenir Membre Bienfaiteur il vous suffit de faire parvenir le montant de votre soutien à l'Association. En retour, vous recevrez le reçu correspondant et un document attestant de la somme versée pour l'Exercice en cours et vous donnant droit à une réduction d'impôt.

Les interventions de l'ACERS - PS 974 sont entièrement gratuites et ne sont possibles qu'avec les cotisations annuelles des Membres Opérationnels et les soutiens des Membres Bienfaiteurs.

L'ACERS - PS 974 est la seule Association de Recherches Cynotechniques de l'Outre-Mer affiliée à l'Association Nationale des Premiers Secours inscrite à l'annuaire de crise de la Préfecture pour La Réunion et la zone Océan Indien et pouvant intervenir légalement sur l'île de La Réunion

RÉSULTATS

Suite aux missions de recherche de nos chiens :

- ✓ **À La Réunion :**
14 personnes égarées retrouvées (dont 11 personnes saines et sauvées),
- ✓ **En Turquie : séisme du 3 février 2002.**
45 personnes retrouvées (dont 21 survivantes) en Turquie (séisme de février 2002),
- ✓ **En Thaïlande : tsunami du 26 décembre 2005.**
51 corps retrouvés (et normalement identifiés),
- ✓ **En Indonésie : séisme du 26 mars 2005 et séisme du 30 septembre 2009.**
29 personnes retrouvées (dont 7 enfants sauvés),
14 personnes retrouvées (dont 1 femme et 4 enfants sauvés).

**Depuis la création de l'Association,
les chiens de l'**ACERS - PS 974**
ont retrouvé 153 personnes dans le monde
et ils ont permis que 44 d'entre elles soient sauvées.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Jean-Claude GUIGUE

Président de l'**ACERS - PS 974**

06.92.65.18.66

acers.ps974@yahoo.fr



Au fil des années, nous avons malheureusement été obligés de constater une érosion des équipes principalement due aux facteurs suivants :

- ✓ les Maîtres vieillissent et comme tous les êtres humains ils rencontrent des problèmes de santé qui les rendent de moins en moins performants ...
- ✓ les Chiens vieillissent également très vite, ils sont donc rapidement moins opérationnels et, comme les sportifs de haut niveau auxquels ils peuvent être comparés, les très grandes sollicitations semblent les rendre assez fragiles et ils rencontrent souvent des problèmes cardiaques, pulmonaires, articulaires, musculaires, ... qui les emportent avant l'âge moyen (il faut noter également une très forte proportion de maladies cancéreuses ces dernières années !) ...
- ✓ le remplacement d'un chien n'est pas une chose facile à réaliser et la succession n'est pas toujours assurée car :
 - le chien coûte cher à l'achat : les 1000,00 € sont généralement largement dépassés, ...
 - le chien revient cher pour son entretien et son éducation :
 - le prix de sa nourriture est élevé et la qualité n'est pas toujours au rendez-vous,
 - les actes vétérinaires sont très élevés : à tel point que l'on constate de plus en plus d'assurances santé pour les animaux domestiques et les chiens en particulier,
 - les Clubs d'éducation ont des problèmes de trésorerie et augmentent les tarifs,
 - les lois mises en place et les assurances obligatoires (responsabilité civile) ne sont, parfois, pas très conciliantes suivant les races.
 - l'éducation d'un chien de recherche est longue (bien 2 années) et demande un grand investissement "temps" sans négliger l'investissement "pécuniaire" qui est aussi un réel frein, ...
 - les entraînements sont souvent fastidieux et ... la récompense ne peut être espérée qu'après le succès d'une recherche réelle !!... si bien que très souvent, un maître vieillissant n'envisage plus de lancer dans plusieurs "années de galère" pour ... pas grand-chose ou une maigre satisfaction à ses yeux, car ... on ne s'improvise pas Sauveteur !
- ✓ Du fait de la vie actuelle la disponibilité, la motivation, la mentalité ... du Sauveteur (personne altruiste, humble et désintéressée) ne se rencontrent que très rarement et les gens ne sont plus prêts à donner leur temps, leur argent, leur santé, ... sans rien espérer en retour !
- ✓ Etc. ...

**Nous avons donc saisie l'occasion exceptionnelle qui s'offrait à nous pour offrir une motivation nouvelle et donner de la "niaque" aux équipes :
la Compétition dans le Sauvetage !!!**

En effet, le Sauvetage de Compétition, reconnu depuis longtemps et dans de nombreux Pays par la FCI (Fédération Cynologique Internationale) et par l'IRO (International Rescue Dog Organisation) a ... enfin ... été reconnu par la France, et donc par la SCC (Société Centrale Canine,) en 2009 !

En mars 2011, nous avons créé l'ACERS - CS 974, premier et seul Club de Compétitions de Chiens de Sauvetage sur l'île de La Réunion avec l'espoir secret d'apporter, par la compétition, une motivation nouvelle aux équipes et surtout de pouvoir déceler celles dont les performances, la mentalité, la disponibilité, le relationnel, ... pourraient correspondre à de futures Équipes Opérationnelles et, dans ce cas, une "passerelle" comprenant des formations spécifiques et des tests d'aptitude est proposée afin d'intégrer les Équipes Opérationnelles d'interventions réelles de l'ACERS - PS 974

ACERS - COMPÉTITIONS

Club de Chiens de Sauvetage de La Réunion

Identification à la SCC : HA 4120

ACERS - CS 974

Jean-Claude GUIGUE
19, Rue du Cimetière
97460 Saint-Paul
acers.cs974@yahoo.fr



06.92.65.18.66



faire que l'avis d'un chien sauve la vie d'un homme

ACERS - CS 974
ACERS - COMPÉTITIONS
PRÉSENTATION SOMMAIRE

HISTORIQUE

Le **Sauvetage** est une discipline officiellement reconnue par la SCC (Société Centrale Canine) depuis 2009. Suite à une Assemblée Générale Constitutive en date du 15 janvier 2011, l'**ACERS - CS 974** a été déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Paul le 19 janvier puis publiée au Journal Officiel du 12 mars 2011 et, par courrier de la SCRR (Société Canine Régionale de la Réunion) en date du 10 juin 2011, Monsieur le Président de la CUR (Commission d'Utilisation Régionale) a fait part de l'approbation de notre mise en stage d'affiliation à la SCC sous l'identification du Club HA 4120.

Rappel de l'objet de notre Club : Promouvoir l'espèce canine par l'organisation d'entraînements, d'épreuves et de compétitions de chiens de sauvetage en pistage, surface et décombres.

Rappel de l'espoir (non avoué !) de notre Club : Apporter, par la compétition, une motivation nouvelle aux équipes recrutées en leur assurant, au travers de la préparation aux épreuves des concours, une éducation cadrée et définie par un règlement international et surtout pouvoir déceler des équipes de bonne mentalité, disponibles, performantes, humbles et motivées afin de pouvoir leur proposer à partir de l'Échelon A (voir p. 8, 9, 10 et 11) et après des formations spécifiques et la réussite aux épreuves spéciales du **CAROP** (rappel p. 3), leur intégration dans les Équipes Opérationnelles de l'**ACERS - PS 974**.

Pourquoi un Club de Chiens de Sauvetage ?

Le Sport Canin se compose de nombreuses disciplines plus ou moins disponibles et pratiquées à La Réunion, chacun de nous connaît l'Obéissance, l'Agility et chacun de nous a pu également s'émerveiller de la rigueur imposée au chien dans les disciplines comportant du mordant sportif tel que le Ring par exemple, très prisé sur l'île où les Clubs sont nombreux et dans lesquels les Maîtres vivent à fond leur passion et excellent dans les nombreux Concours organisés régionalement et même au niveau national.

Mais, parmi toutes les possibilités d'utilisation que présente le chien, l'assistance aux personnes est souvent méconnue ... on admire souvent d'avantage un chien qui attaque sur ordre l'Homme Assistant dans un concours ... qu'un chien qui, au quotidien assiste un non voyant, une personne à mobilité réduite ou même qu'un chien qui retrouve des victimes sur le site d'une avalanche, d'un effondrement d'immeuble ou d'un tremblement de terre ... Alors, une question simple peut alors être posée : ... **Pourquoi ?!...**

A question simple, réponse simple : tout naturellement l'homme pense que "cela n'arrive qu'aux autres !..." et personne n'envisage (et heureusement d'ailleurs !) finir ses jours avec une canne blanche, dans un fauteuil roulant ou sous des gravats ... personne n'envisage la catastrophe qui survient d'un seul coup, sans prévenir ... l'enfant qui disparaît, la coulée de neige qui emporte tout sur son passage, l'explosion de gaz qui détruit la maison, l'effondrement de l'immeuble, le tremblement de terre voire même l'effondrement d'une partie de la falaise de la route du littoral (souvenez-vous de la recherche cynophile le 24 mars 2006 au PK 11 + 800 ...)

Alors, deux passionnés ont créé l'**ACERS** le 17 juin 2000, Association à but non lucratif dont l'objectif est l'éducation de chiens pour les recherches entièrement gratuites de personnes égarées ou ensevelies suite à une catastrophe. Affiliée à l'Association Nationale des Premiers Secours, l'**ACERS** est siglée "**ACERS – PS 974**" depuis 2007 ... et à ce jour, les chiens de l'Association ont retrouvé 153 personnes dans le monde dont 14 à La Réunion !...

Depuis 2009, la SCC (Société Centrale Canine) a reconnu le Sauvetage comme nouvelle discipline de Concours et nous avons décidé une nouvelle branche "**Compétitions**" au sein de l'Association afin créer le Premier Club de Chiens de Sauvetage de La Réunion.

Pourquoi le Premier Club de Chiens de Sauvetage à La Réunion ?

Pour faire connaître le chien sous un autre angle, développer au grand public le respect de l'animal par son éducation et son utilité mais aussi pour former des Équipes Opérationnelles extrêmement compétentes !!

Notre constat

En Compétition, le chien se bat contre le temps pour réaliser une performance, un pointage et peut être, gagner une coupe (... pour son maître !...)

**En Intervention, le chien se bat contre le temps qui s'écoule afin de pouvoir sauver une vie (d'où la nécessité de pouvoir déclencher une mission de recherche le plus vite possible !)
... et là, pas de coupe, pas de médaille et voire même pas de reconnaissance !...
... un sauveteur est une personne qui doit savoir rester humble !**

Mais chacun comprendra qu'un bon chien de Compétition, bien éduqué et en symbiose avec son maître peut devenir un très bon chien d'Intervention alors, le maître et son chien pourront espérer intégrer, après une formation spécifique supplémentaire et la réussite aux épreuves du CAROP (rappel p.3), le cadre des Équipes Opérationnelles de l'**ACERS – PS 974** et intervenir en missions réelles !!...

**Les Concours de Sauvetage seront donc, en plus de la performance souhaitée, un entraînement parfaitement bien adapté pour l'intégration dans les interventions réelles.
Les Équipes Opérationnelles devront comprendre que si une erreur est toujours possible en concours, elle est rigoureusement interdite dans la recherche réelle d'une personne !!!**

Notre conclusion

La Compétition permet une éducation rigoureuse des Équipes Cynotechniques mais en plus, elle doit permettre de déceler des Équipes de bonne mentalité, disciplinées, motivées, disponibles, ... pouvant devenir de très bonnes Équipes Opérationnelles de confiance

LES DISCIPLINES - LES NIVEAUX - LES ÉPREUVES

Les disciplines de recherche :

Comme pour les recherches réelles (rappel p. 2 et 3) nous distinguons :

- ✓ la Recherche en **Pistage**,
- ✓ la Recherche en **Questage** (appelée épreuve de **Surface** en compétition),
- ✓ La Recherche en **Décombres**.

Les différents niveaux :

Pour chaque discipline, trois niveaux sont prévus :

- ✓ Le **Test de Qualification**,
- ✓ L'**Échelon A**,
- ✓ L'**Échelon B**.

Les épreuves :

Chaque épreuve se compose principalement :

- ✓ D'une épreuve d'**Obéissance et de Dextérité**,
- ✓ D'une **Épreuve de Recherche** proprement dite.

NATURE DES ÉPREUVES DES CONCOURS DE SAUVETAGE

ÉPREUVES DE RECHERCHES EN PISTAGE

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ÉPREUVES

PISTAGE : Tests de Qualification :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de pistage et désignation :

Une piste de 400 pas (de 0,70 m environ) de longueur avec 2 angles (temps d'attente 20 minutes)

Une personne et 3 objets sur la piste à retrouver

Délai d'exécution : 15 minutes maxi

PISTAGE : Échelon A :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de pistage et désignation :

Une piste de 1000 pas (de 0,70 m environ) de longueur avec 4 angles (temps d'attente 90 minutes)

Une personne et 5 objets sur la piste à retrouver

Délai d'exécution : 20 minutes maxi

PISTAGE : Échelon B :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de pistage et désignation :

Une piste de 2000 pas (de 0,70 m environ) de longueur avec 8 angles (temps d'attente 180 minutes)

Une personne et 8 objets sur la piste à retrouver

Délai d'exécution : 45 minutes maxi

Nécessité : Terrain pouvant recevoir du public et comportant :

Obéissance et Dextérité :

Aire d'évolution aménagée pour les épreuves

Parcours d'obstacles et agrès

Épreuve de Recherche en Pistage :

Aire d'évolution et permettant les épreuves de Pistage (longueur maxi Échelon B : 1400 m environ)

Remarque :

- ✓ Cette zone peut être située à l'extérieur des limites du terrain, sur des terrains de l'ONF (autorisation accordée) voire sur des terrains de particuliers avec arrangement, accord ou convention.

ÉPREUVES DE RECHERCHES EN SURFACE

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ÉPREUVES

SURFACE : Tests de Qualification :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 5000 m² ouvert et couvert

Une victime à retrouver

Délai d'exécution : 10 minutes maxi

SURFACE : Échelon A :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 20 000 m² (100 x 200 m) ouvert et couvert

Deux victimes à retrouver (temps d'attente 10 minutes)

Délai d'exécution : 15 minutes maxi

SURFACE : Échelon B :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 35 000 à 40 000 m² ouvert et couvert sur 50 % minimum ou bâti

Trois victimes à retrouver (temps d'attente 15 minutes)

Délai d'exécution : 30 minutes maxi

Nécessité : Terrain pouvant recevoir du public et comportant :

Obéissance et Dextérité :

Aire d'évolution aménagée pour les épreuves

Les obstacles et agrès seront fabriqués par le Club (voir estimation page 16)

Épreuve de Recherche en Surface :

Aire d'évolution pour les épreuves de Recherche en Surface et correspondant à la surface maxi de l'épreuve Échelon B soit environ 40 000 m².

Remarque :

- ✓ Cette zone peut être située à l'extérieur des limites du terrain, sur des terrains de l'ONF (autorisation accordée) voire sur des terrains de particuliers avec arrangement, accord ou convention.

ÉPREUVES DE RECHERCHES EN DÉCOMBRES

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ÉPREUVES

DÉCOMBRES : Tests de Qualification :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 400 à 600 m² sur un niveau

Une victime à retrouver (temps d'attente 10 minutes)

Délai d'exécution : 15 minutes maxi

DÉCOMBRES : Échelon A :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 800 à 1 000 m² sur un ou plusieurs niveaux

Deux victimes à retrouver (temps d'attente 15 minutes)

Délai d'exécution : 20 minutes maxi

DÉCOMBRES : Échelon B :

Obéissance et Dextérité :

Évolution suivant parcours sur une zone préparée et comportant un certain nombre d'obstacles et d'agrès imposés.

Épreuve de recherche et désignation :

Surface du terrain : 1 200 à 1 500 m² sur un ou plusieurs niveaux

Trois victimes à retrouver (temps d'attente 15 minutes)

Délai d'exécution : 30 minutes maxi

Nécessité : Terrain pouvant recevoir du public et comportant :

Obéissance et Dextérité :

Aire d'évolution aménagée pour les épreuves

Les obstacles et agrès seront fabriqués par le Club

Épreuve de Recherche en Décombres :

Aire d'évolution spécialement aménagée pour les épreuves de Recherche en Décombres et de surface maxi correspondant à l'épreuve de l'Échelon B soit environ 1 500 m².

Remarques très importantes :

- ✓ Cette zone sera obligatoirement située à l'intérieur des limites du terrain spécialement aménagé en reproduction d'un site frappé par une catastrophe (ce qui nécessitera un aménagement spécial de type sous-terrain pour accès aux caches sans laisser d'odeur en surface et pour se rapprocher au mieux de la réalité !...)
- ✓ Des diversions, distractions et perturbations sont prévues pendant les épreuves : feu, martèlement, bruit de tambour, travail au marteau-piqueur, ... coups de feu ... dont le budget reste à prévoir.

LE PREMIER CONCOURS DE CHIENS DE SAUVETAGE DE LA RÉUNION

Dates du concours :

Le premier concours de Chien de Sauvetage de La Réunion est prévu les 14 et 15 septembre 2013.
Une dizaine d'Équipes devrait être inscrite pour cette première édition ce qui est déjà un record pour un jeune Club, encore en construction, qui doit affronter la crise générale et dont les besoins sont largement supérieurs aux autres Clubs installés depuis longtemps sur l'île, à une époque où tout était "plus facile", souvent avec des aides et subventions municipales ou de Sociétés et aussi dont les besoins en aménagement de terrain sont considérablement inférieurs !

Organisation du concours :

Les 9, 10 et 12 septembre :

- ✓ Cadrage des Équipes pour chaque discipline et derniers réglages de cette première édition.

Les 11 et 12 septembre :

- ✓ Journées libres de détente et de repos ... des Maîtres et des Chiens !

Les 14 et 15 septembre :

- ✓ Jugements des épreuves

Épreuves du concours (Niveau, Disciplines et lieux de déroulement) :

Niveau : présentation du **Test de Qualification** uniquement,

Disciplines : **Pistage**, **Surface** et **Décombres**,

Rappel : Chaque épreuve comprend :

- ✓ Une épreuve d'**Obéissance et de Dextérité**,
- ✓ Une **Épreuve de Recherche** proprement dite.

Déroulement des épreuves :

- ✓ Épreuves de **Obéissance et Dextérité** : terrain de **Saint Gilles les Hauts**,
- ✓ Épreuves de **Pistage** : terrain de **Trois Bassins**,
- ✓ Épreuves de **Surface** : terrain de **Trois Bassins**,
- ✓ Épreuves de **Décombres** : terrain de **La Plaine des Cafres**.

Juge pressenti :

M. Patrick VILLARDRY, sapeur-pompier de Nice, Juge de la SCC en Obéissance, Mondioring et Sauvetage,
Conseiller au Groupe de Travail Sauvetage de la SCC,
Membre de l'Équipe de France de Sauvetage Championne du Monde en 2010 (Bergame - Italie).

Remarque :

L'organisation finale sera définie dès que le nombre exact des Équipes engagées sera connu, ainsi que le nombre par disciplines choisies mais restera, de toute façon, à l'appréciation finale du Juge.

Les épreuves du **CSAU** (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) seront obligatoirement prévues en début de concours.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Jean-Claude GUGUE

Président de l'**ACERS - CS 974**

06.92.65.18.66

acers.cs974@yahoo.fr

